

Baigts Infos



☐ Sommaire

1	Mot du Maire	p.2	7	le Mot des Associations	p.29
2	Réunions du Conseil Municipal en 2010	p.3	8	Souvenirs d'Antan	p.39
3	Infos Diverses	p.20	9	Etat Civil 2010	p.40
4	le Centre Communal d'Action Sociale	p.26	10	Site Internet - Communication	p.41
6	Atelier Jeunes	p.27	11	Jeux	p.43
7	Bibliothèque	p.28	12	Vie Pratique	p.44



1. Le Mot du Maire

Les territoires ruraux sont au cœur d'une actualité importante. La réforme sur l'intercommunalité en est la raison. La loi du 16 décembre 2010 prévoit que l'ensemble du territoire doit être couvert par des structures intercommunales d'ici juin 2013.



Les schémas départementaux de coopération intercommunale (SDCI) devant être dessinés avant la fin de l'année, l'étude du redécoupage a été mise en route sans perdre de temps. Sous l'égide des préfets et des sous préfets des esquisses ont été soumises aux commissions départementales de coopération intercommunales (CDCI).

Le pays de Lacq Orthez Béarn des Gaves est actuellement composé de 5 communautés de communes : Lacq – Orthez- Salies – Sauveterre et Navarrenx.

Le schéma propose de regrouper ces territoires dans un nouveau périmètre comprenant la fusion des 13 communes de la communauté des communes du canton d'Orthez et des 47 communes de la communauté des communes de Lacq.

Le schéma propose, par ailleurs, le rattachement de la commune isolée de Bellocq à la communauté de communes du Canton d'Orthez et la fusion des communautés des communes de Salies et Sauveterre plus la commune isolée de Laas, soit 33 communes. Le sort de la communauté des communes de Navarrenx reste imprécis.

Désormais, la balle est dans le camp des élus – conseillers municipaux et communautaires – et des syndicats concernés.

Les élus locaux ont 3 mois (jusqu'à mi août environ) pour se prononcer et délibérer vers la nouvelle carte intercommunale qui leur est proposée au regard de tous les changements : frontières modifiées, intégration de nouvelles compétences, création, extensions, fusions.....

En cas de désaccord, les élus pourront faire part de leurs remarques avant que le projet ne reparte pour une nouvelle consultation de la CDCI. A partir de là, cette dernière disposera d'un délai de 4 mois pour adopter le schéma départemental. A l'issue de ces travaux et avant le 31 décembre le Préfet adoptera un arrêté de schéma départemental dont la mise en œuvre interviendra en 2012.

Christian PALETTE

2. Les réunions du Conseil Municipal

L'assemblée s'est réunie à six reprises :



- 22 février 2010
- 29 mars 2010
- 03 mai 2010
- 07 juin 2010
- 30 août 2010
- 1er décembre 2010

Les Travaux : aménagements de la place







Cette réalisation aurait du voir son aboutissement en 2010. Commencés en mars, les travaux ont été interrompus pratiquement 7 mois dans l'attente des enfouissements de réseaux d'éclairage public, France Télécom et ERDF. C'est le Syndicat d'Énergie (ex Syndicat d'électrification) qui a assuré la maîtrise d'ouvrage. Voici le détail de ces investissements annexes :

a) Enfouissement réseaux Telecom :





 Génie France Télécom (réseau) : 4 459.45 €	financement sur fonds libres
 Câblage France Telecom : 2 340 €	financés de la façon suivante :
Subvention France Telecom :	1 193.40
Participation communale sur fonds libres:	1 146.60

b) Eclairage public : 32 193.01 €

 Participation département	10 372.68 €
 Tva	5 082.61 €
 Part communale (sur emprunt)	15 559.01 €
 Part communale sur fonds libres (frais gestion)	1 178.71 €



c) Enfouissement réseaux électriques :

	25 542.78 €
 Subvention	15 994.91 €
 Tva	4 032.68 €
 Part communale (sur emprunt)	4 579.97 €
 Part communale sur fonds libres (frais gestion)	935.22 €

L'opération d'aménagement de la place s'établit comme suit :

	HT	TTC
V.R.D.	231 333.75	276 675.17
Lot espaces verts	19 020.63	22 748.67
<i>S/TOTAL</i>	<i>250 354.38</i>	<i>299 423.84</i>
Honoraires 8 %	20 038.35	23 953.91
Divers	1 500.00	1 794.00
TOTAL	271 882.73	325 171.75
FINANCEMENT		
D.G.E. (20 % sur 77 000)	15 400.00	
Conseil Général (25 % sur 77 000)	19 250.00	
Conseil Régional (15 % sur 150 000)	22 500.00	
Part Communale	214 732.73	
TOTAL	271 882.73	



Les travaux sont achevés depuis le mois d'avril.

Les nouveaux logements

Ce dossier a encore fait l'objet de quelques rebondissements dans sa phase administrative

1) Suite au retrait du marché du titulaire du lot charpente, une consultation a due être réalisée pour ce lot. C'est finalement l'entreprise SAULT d'Orthez qui s'est vu attribuer cette mission pour un coût HT de 25 888.88 €.

2) D'autre part, le départ du prêtre a obligé la collectivité à reconsidérer les financements (les presbytères bénéficient d'une subvention de l'état au titre de la DGE et une subvention du Conseil Général). Le dossier financier a du être entièrement revu avec un financement pour deux logements locatifs sociaux :

PRIX DE REVIENT PREVISIONNEL

TVA 5.5 %

Coût des travaux	266 632.90 €
Montant des honoraires	<u>35 465.26 €</u>
TOTAL	302 098.16 €

FINANCEMENT	
Subvention Etat (PALULOS)	300.00 €
Subvention Conseil Régional	25 693.00 €
Subvention Conseil Général	38 540.00 €
Emprunt CDC	77 400.00 €
Fonds libres (ou emprunt compl)	<u>155 845.16 €</u>
TOTAL	302 098.16 €



Ces logements (deux F4) devraient être mis en location à la fin de l'été. Les attributaires devront répondre à des critères de ressources.

■ **Projet d'une maison des services :**

Une convention a été signée avec l'Agence Publique de Gestion Locale (Maison des Communes) pour la maîtrise d'œuvre.

Un premier contact avec les architectes a permis de déterminer les orientations à privilégier pour ce projet :

- ✚ Structure accueil petite enfance*
- ✚ Cabinet médical
- ✚ Agence postale Communale
- ✚ Aménagement d'un logement



* La structure petite enfance fera l'objet d'une seconde tranche compte tenu des financements particuliers à une part et la condition d'une maîtrise d'ouvrage assurée par une intercommunalité d'autre part.

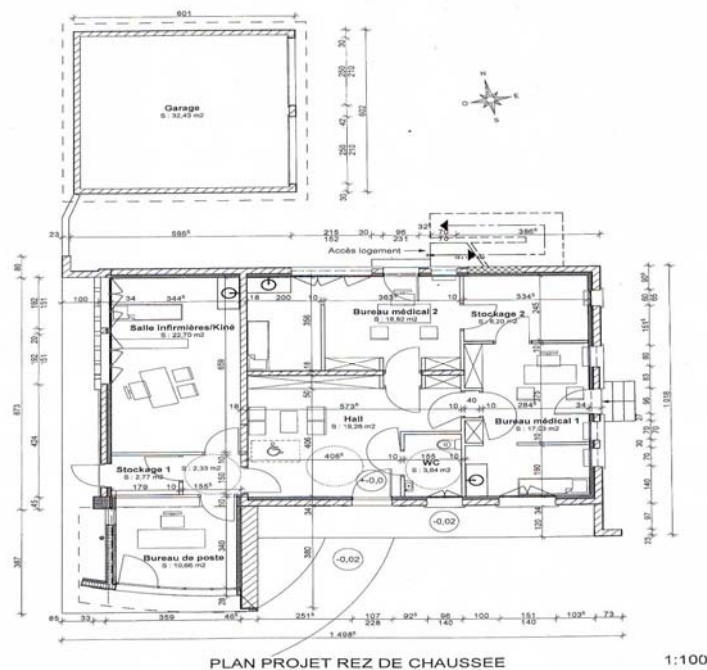
C'est donc le projet Maison Médicale et Agence Postale Communale qui sera réalisée dans un premier temps.

Après consultation, deux organismes ont été retenus pour les missions « **coordonnateur sécurité** » et **le contrôle amiante** :

- ✚ Coordonnateur sécurité SOCOTEC : 1 417.50 € H.T
- ✚ Contrôle amiante : Bureau Véritas : 480.00 € H.T

Un premier plan présenté a suscité quelques observations. Un aménagement prévoyant un bureau postal indépendant de l'espace médical est privilégié.

Ce projet de Maison des Services fera l'objet d'un budget annexe avec assujettissement à TVA. Une délibération du 30 août 2010 a créé ce budget avec une ouverture de crédits de 30 000 € afin d'honorer les missions techniques évoquées ci-dessus ainsi que les premières dépenses de maîtrise d'œuvre.



Service Technique Intercommunal
Tél. : 05-59-64-59-42 Courriel : st@app64.fr
Commune de BAIGTS-DE-BEARN
CREATION D'UNE MAISON DE SERVICES PUBLICS

La Poste

Deux rencontres ont eu lieu avec les responsables de la Poste. Le plan de la Maison des Services a été présenté et le projet d'Agence Postale Communale évoqué. Lors de la deuxième entrevue en décembre, quelques éléments chiffrés ont été communiqués quant à la participation de la Poste pour l'Agence Postale Communale.

Les propositions ne satisfont pas l'assemblée, Monsieur le Maire est invité à demander une révision d' l'indemnité de remise en état du logement.



Le Principe de l'Agence Postale Communale

La Poste va signer une convention avec la Commune qui gèrera ce service (bâtiment, personnel). L'offre de service postale dans une Agence Postale Communale est la même que celle d'un bureau de poste rural sur les produits et opération courrier/colis ; il est également possible d'y vendre des recharges téléphoniques. L'Agence Postale Communale est équipée d'un terminal de paiement électronique permettant d'effectuer le paiement des articles achetés ou des opérations effectuées et d'y faire des retraits d'argent pour les clients titulaires d'un compte jusqu'à 300 € par semaine et par compte.

Le versement d'argent est également possible dans les mêmes conditions.

Il n'y a pas de changement par rapport à ce qui existe actuellement en matière de départ de courrier, remise des instances et bien sûr distribution du courrier.

La collectivité devrait signer une convention avec la Poste sur un engagement de 9 ans renouvelable, avec une base d'ouverture du bureau de 15 heures par semaine ; la Poste reversant une indemnité mensuelle représentant le salaire de l'agent.

D'autre part, la Poste prendra à sa charge l'investissement de départ, bureau, coffre, matériel informatique ainsi que la formation du personnel.



L'école

Rentrée scolaire : les effectifs sont à peu près stables ; pas de changements au niveau des enseignants. Un premier conseil d'école a eu lieu en novembre.

Cantine scolaire : le règlement intérieur élaboré a été remis à chaque famille. Les menus sont disponibles sur le site de la Communauté de Communes du Canton d'Orthez et sont affichés à l'extérieur de l'établissement.

L'adjoint d'animation continuera sa mission pour l'année scolaire 2010-2011.

Transport scolaire : la convention avec le Conseil Général est reconduite pour une année. De ce fait, le marché avec l'entreprise Béarn Voyage est augmenté de 16 985.62 € (valeur pour l'année scolaire). Le coût annuel du ramassage scolaire est remboursé par le Conseil Général (Pour mémoire, en 2010 la commune a engagé 17 896.60 €, le Département a reversé 17 849.26 €).



Les comptes administratifs de l'exercice 2009 des 3 budgets communaux se résument ainsi :

Compte Administratif 2009 du Budget du Multiple Rural

Section d'Investissement

<u>Dépenses</u>	
Réalisé :	17 027.69
Reste à réaliser :	0,00
<u>Recettes</u>	
Réalisé :	15 550.75
Reste à réaliser :	0,00

Section de Fonctionnement

<u>Dépenses</u>	
Réalisé :	12 486.13
<u>Recettes</u>	
Réalisé :	21 089.58

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	- 1 476.94
Fonctionnement :	+8 603.49
Résultat global :	+ 7 126.51

Compte Administratif 2009 du Budget Assainissement

Section d' Investissement

<u>Dépenses</u>	
Réalisé :	29 905.65
Reste à réaliser :	20 000.00
<u>Recettes</u>	
Réalisé :	52 662.63
Reste à réaliser :	0.00

Section d' Exploitation (ou Fonctionnement)

<u>Dépenses</u>	
Réalisé :	21 419.60
<u>Recettes</u>	
Réalisé :	30 642.40

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	+ 22 756.98
Fonctionnement :	+ 9 222.80
Résultat global :	+ 31 979.78

Compte Administratif commune 2009

Section d'Investissement

	<u>Dépenses</u>	
Réalisé :	132 320.19	
Reste à réaliser :	167 600.00	
	<u>Recettes</u>	
Prévu :	796 664.00	
Réalisé :	114 407.97	
Reste à réaliser :		0.00

Section de Fonctionnement

	<u>Dépenses</u>	
Réalisé :	368 620.91	
Reste à réaliser :		0,00
	<u>Recettes</u>	
Réalisé :	579 246.54	
Reste à réaliser :		0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	- 17 912.22
Fonctionnement :	210 625.63

Résultat global :	192 713.41
-------------------	-------------------

**Reste à réaliser : Dépense engagée l'année N, que l'on reporte sur l'exercice N + 1 en cas de paiement prévu avant le vote du Budget Primitif.*



Les budgets primitifs

Les trois budgets ont été votés à l'unanimité

Budget Communal

Section d'investissement

DEPENSES	782 130
RECETTES	782 130

Section de fonctionnement

DEPENSES	478 950
RECETTES	478 950

En ce qui concerne les programmes d'investissement, les crédits suivants sont prévus :

*Acquisition de mobilier-matériel	5 200
*Aménagement Les Embarats	326 000
*Logements dans ancien Presbytère	305 000
Maison des Services	10 000
*Aménagement place Mairie	3 000

*Cette opération a fait l'objet d'une annulation en cours d'année, avec la création d'un budget spécifique assujéti à TVA.

4 - Vote des taux

Dans le cadre du vote de ce budget, les taux d'imposition sont fixés ainsi :

TAXES	TAUX VOTÉS 2009	BASES 2010	TAUX VOTÉS 2010	PRODUIT 2010
T.H	9.19	820 500	9.37	76 881
F.B	10.56	730 500	10.77	78 675
F.N.B	23.68	39 600	24.15	9 563
TOTAL				165 119

Budget Assainissement

Le budget primitif du service assainissement est adopté à l'unanimité :

Section d'investissement

DEPENSES	127 232
RECETTES	127 232

Section de fonctionnement

DEPENSES	73 708
RECETTES	73 708

Redevance assainissement

Sur proposition de la Commission des Finances, les tarifs de la redevance assainissement sont fixés ainsi :

Abonnement	9.15 € (inchangé)
Prix au m3	0.95 €

Budget Multiple Rural

Le Budget Primitif 2010 du Budget Multiple est adopté à l'unanimité :

Section d'investissement

DEPENSES	11 477
RECETTES	11 477

Section de fonctionnement

DEPENSES	12 874
RECETTES	12 874

Budget Maison des Services

Ce budget a été adopté en cours d'année (séance du 30 août 2010), à l'occasion de la création d'un budget annexe soumis à T.V.A.

Section d'investissement

DEPENSES	30 000
RECETTES	30 000

Comptes de Gestion

Les comptes de gestion dressés par Monsieur le Trésorier d'Orthez, conformes aux comptes administratifs, sont adoptés à l'unanimité pour les comptabilités Commune, Service Assainissement et Multiple Rural

Divers :

1) des décisions modificatives ont été prises en fin d'année pour tenir compte en particulier du remplacement du tracteur avec achat d'un broyeur d'accotement : coût d'acquisition de ce matériel :

- Tracteur : 14 000 € HT (reprise de l'ancien matériel pour 4 990 € HT)
- Broyeur : 4 990 € HT

2) Participation à la construction de logements locatifs sociaux : la commune avait passé convention avec la SOEMH par délibération du 22 février 2010 avec un engagement de financement du projet à hauteur de 2 %. Compte tenu du résultat de la consultation et du plan de financement établi, la subvention communale appelée est de 17 859.92 €. La subvention sera versée en 2011.

Emprunts : Des emprunts ont été réalisés auprès de Dexia Crédit Local de France pour le financement des investissements 2010 (emprunts à taux préférentiel dans le cadre du plan de relance Bâtiment Travaux Public 2009) :

*un premier emprunt a été réalisé pour :

- emprunt de 36 137 € pour la partie bâtiment
- emprunt de 34 071 € pour la partie travaux publics → au taux de 2.52 % sur 15 ans.

Un second emprunt pour :

- 102 215.63 pour les travaux d'aménagement de la place
- 74 297.00 pour les travaux bâtiment → au taux de 3.57 % sur 15 ans

D'autre part, le plan de financement des logements locatifs sociaux prévoyait un emprunt auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations. L'assemblée a concrétisé ce prêt de 77 400 € au taux du livret a en vigueur.

Subventions

Les subventions attribuées dans le cadre du vote du budget communal sont les suivantes :

Amicale Laïque BAIGTS DE BEARN	500.00 €
Ramous Baigts Basket	750.00 €
En Aban Toustem (club des aînés)	700.00 €
Comité des Fêtes de Baigts de Béarn	1 950.00 €
Coopérative Scolaire – A.P.E. Baigts de Béarn	700.00 €
Croix Rouge	80.00 €
Football Club Baigts Bérenx	850.00 €
France Espagne Pêche	160.00 €
Ligue Contre le Cancer	110.00 €
Association Lo Caleï – Orthez	250.00 €
Société de Chasse	400.00 €
A.p.h.a.m.	280.00 €
A.F.M. Téléthon	160.00 €
Association des maires de Vendée (subvention exceptionnelle tempête)	100.00 €
Association des Maires de Charente Maritime (subvention exceptionnelle tempête)	100.00 €

En cours d'année, l'assemblée a alloué une somme de 100 € à la Chorale Mélodie de PUYOO.

Assainissement

Assainissement Collectif : une extension du réseau collectif sur le chemin de Riche sera nécessaire afin de viabiliser un terrain qui fait l'objet d'un projet de construction.

Le rapport 2009 de ce service a été adopté. Il est consultable en Mairie.



Les lagunes d'épuration de Baigts de Béarn

Assainissement Non Collectif (A.N.C.) :

Les contraintes imposées par les arrêtés préfectoraux de 2010 se sont assouplies suite au recours de l'Association des Maires du département et un nouvel arrêté préfectoral en date du 21 mai 2011. Tous les obstacles ne sont pas levés mais les nouvelles règles pour la construction en zone d'assainissement individuel sont mieux adaptées au contexte local.

SPANC : Le **S**ervice **P**ublic d'**A**ssainissement **N**on **C**ollectif a deux missions : contrôler la réalisation des installations neuves (instruction des dossiers préalables et inspection des travaux), et faire un diagnostic de l'existant puis un contrôle périodique du fonctionnement.

Les systèmes défaillant et créant des risques sanitaires et/ou environnementaux devront être réhabilités dans un délai de 4 ans suivant le diagnostic.

Il faut souligner que ces contrôles, obligatoires avant le 31 décembre 2012, feront l'objet d'une facturation à l'utilisateur.

Il s'agira pour la commune de déterminer s'il sera géré en régie (directement par la collectivité ou avec un prestataire) ou si cette mission sera confiée à une autre collectivité (adhésion à un syndicat).



Les diagnostics sont depuis janvier 2011 obligatoires dans les **actes de ventes**, dans l'attente de la création du SPANC, la commune a établi un marché à bon de commande avec le bureau d'étude MPE pour leur réalisation.



Dispositif d'ANC en cours de réalisation

Le personnel communal



- 1) Des emplois contractuels ont été reconduits :
 -  Emploi d'adjoint technique de 2^{ème} classe, 16 heures par semaine extérieurs)
 -  Adjoint d'animation sur la base de 1h20mn par jour – service cantine scolaire.
- 2) Le régime indemnitaire a été revu avec l'attribution d'une indemnité de mission et une indemnité d'administration ou de technicité.



Intercommunalité – Services Extérieurs



Communauté de Communes :

- * Toutes les communes ont été interrogées sur un projet de création d'une aire de passage pour les camping-cars.
- * commission Voirie : les critères de répartition des crédits entre chaque collectivité font l'objet d'une étude par cette commission

Syndicat d'Electrification : Outre les travaux d'enfouissement des réseaux mentionnés dans le paragraphe « aménagement de la place », cette collectivité a assuré les renforcements ou extension de réseaux suivants :





Un programme de sécurisation des réseaux sera réalisé par le Syndicat d'Energie. Il consistera à déplacer le réseau basse tension reliant la maison Séré à la Maison Gassiou avec suppression de la ligne passant actuellement à travers champs.

Ce programme d'un coût de 27 000.29 € sera financé de la façon suivante :

Participation du Département	16 913.01 €
Participation du SDEPA	3 755.06 €
Tva Préfinancée par le SDEPA	4 264.15 €
Participation communale par emprunt	1 087.80 €
Participation communale sur fonds libres (frais de gestion)	980.27 €
	<hr/>
	27 000.29 €

Deux renforcements sont en prévision :

-  Poste Bassot (secteur Tilhète)
-  Poste Ecole (renforcement pour le lotissement Arriou de l'Ous) avec dépose et enfouissement du réseau Basse Tension.

Syndicat des 3 Cantons : Un accord a été donné pour une modification des statuts de ce syndicat : création d'un 5^{ème} poste de Vice Président.

Les problèmes d'alimentation en eau sont toujours d'actualité (secteur du hameau). Le Syndicat s'orienterait vers la solution d'un château d'eau.

Le Conseil Municipal a adopté le rapport d'activité 2009 du service de l'eau. Il souligne toutefois une augmentation sensible du prix de l'Eau par le fermier de 5 % (la part du Syndicat n'augmente pas).





Voirie

Chemin Bordenave : La commune a été condamnée à enlever un poteau incendie implanté sur une parcelle privée après un accord verbal du propriétaire. Le terrain devra être restitué. La borne a été enlevée par la SAUR.

Réfection de chaussée : en 2010, les travaux ont été réalisés :

- + Chemin Grihou
- + Chemin de la Station d'épuration sur 150 m (programme spécial intempéries suite à de fortes pluies de 2009)
- + Chemin Maysouette
- + Chemin Pierroulin
- + Chemin Séré

Crédits déconcentrés du Conseil Général : Le Conseil Général améliorera l'écoulement des eaux pluviales afin de protéger des maisons situées en contrebas de la RD 415 (route Impériale), qui ont été régulièrement inondées lors de fortes précipitations orageuses ces cinq dernières années.



Vie Locale – Associations...

ADAPEI : Monsieur Stéphane PONTLEVOY a remplacé Monsieur PALACIO à la Direction de l'ADAPEI.

La commune a accueilli des stagiaires du CAT Bellevue et du CAT LANUSSE pendant 5 semaines

Raid du País d'Ortès : l'association des Foulées de Fébus organisera cette manifestation à Baigts avec départ et arrivée à la Salle de Sport.

Cyberbase : un clip vidéo de présentation du village a été réalisé en collaboration avec l'école. Il est disponible sur le site internet de la Communauté de Communes.

Les associations qui font l'usage d'une ouverture de **débit de boissons** doivent obligatoirement effectuer un stage sur la réglementation en vigueur. Le coût (180 €) sera pris en charge par la Commune.

Une demande d'autorisation de **taxi** a été acceptée par la Préfecture :

ALONI TAXI – Nicolas BOUIC - 24h/24 h – 7j/7j – toutes distances : ☎-06-09-45-35-05

Un **garage automobile** a ouvert ses portes dans la zone d'activité.

Des séances de **sophrologie existentielle** (Relaxation dynamique, Éveil de la Conscience, Équilibre et Harmonie, Respiration du Bien-être, du positif au quotidien...) sont données en groupe ou en individuel par Sabine Urbistondo, Diplômée Praticienne en sophrologie existentielle : ☎ 05-59-65-35-52/06-64-21-42-73 – 20 impasse Casenave – Baigts de Béarn.

Environnement

Pollution des ruisseaux

Une pollution volontaire de ruisseau ayant à nouveau été constatée, plainte a été déposée auprès de la Gendarmerie. Les services de l'ONEMA (Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques) ont procédé aux constatations.

Plan départemental de randonnée du Conseil Général : il a été approuvé, avec l'intégration du chemin Laborde. Le plan initial avait été approuvé en 1996.



Cimetière : La fosse à déchets a été remplacée par des containers.

Projet de jardins : La commission environnement propose la création de jardins locatifs. Le choix s'est porté sur le site de l'Aire de Jeux.

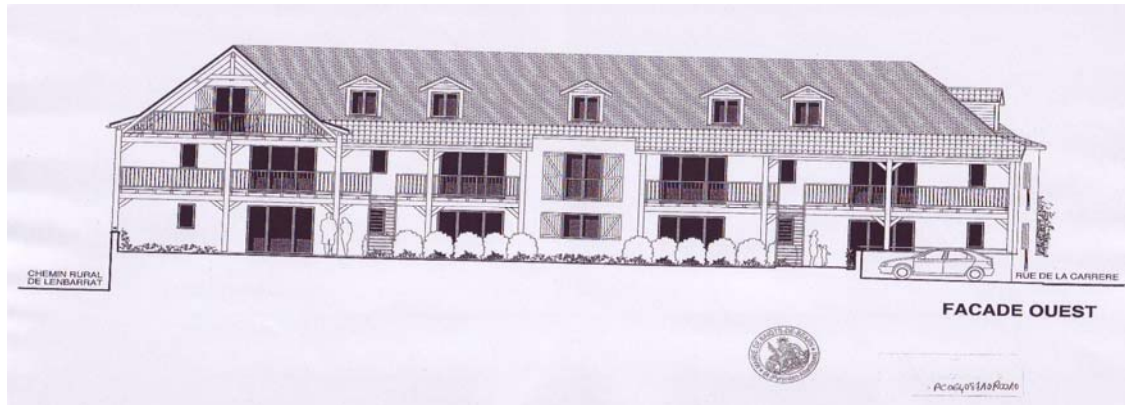
Une information sera publiée afin de recenser dans un premier temps les personnes qui pourraient être intéressées.



➔ *Renseignements et inscriptions en mairie.*

Patrimoine :

Logements de la SOEMH



Ce projet est en cours de réalisation. Il prévoit l'agrandissement du foyer-logement par la construction de 8 logements. 4 en rez-de-chaussée seront réservés à des personnes de plus de 60 ans, 4 à l'étage à destination de tout public répondant à des critères de revenus.

La Commune a signé un bail emphytéotique modificatif (allongement de la durée) avec la SOEMH. Elle s'engage en outre à verser une subvention correspondant à 2 % des travaux soit 17 860 €.

C'est le Centre Communal d'Action Sociale qui sera chargé de la gestion.



Forêt du Comun

Après la tempête, la Coopérative de Navarrenx a procédé au nettoyage de la parcelle.



Ecole

L'entreprise COMMARIEU a réalisé des travaux de réfection de toiture au groupe scolaire.

Salle des Sports – Maison Pour Tous - : un réfrigérateur a été acheté pour la Maison Pour Tous, il est destiné aux usagers qui louent la salle pour des repas. D'autre part des armoires ont été installées à destination des différentes associations utilisant la salle.

Stade

Tous les peupliers ont été enlevés, ils menaçaient la ligne électrique et les racines présentaient un danger pour les joueurs.

L'association sollicite l'éclairage du second terrain.



Etablissements recevant du Public

La salle municipale a été contrôlée par la commission de sécurité (contrôle périodique). Un avis favorable a été donné. Ce bâtiment sera reclassé en 5^{ème} catégorie étant donné qu'il n'est pas entièrement clos.

Un lieu de collecte des déchets a été aménagé en collaboration avec les services techniques de la CCCO afin de supprimer la fosse de dépôt. Deux emplacements de containers ont été créés, un contre l'église du côté de la RD 817, l'autre à l'entrée du nouveau cimetière. Ils permettent de faire le tri des déchets (pots de terre, végétation, verre,...).

Points divers

Elagage : l'Association « Avenir » (association d'insertion) est intervenue pour l'élagage des arbres de la RD 415.

Frelons Asiatiques : Les pompiers n'interviennent plus dans la lutte contre les frelons depuis le 1^{er} janvier 2010, sauf en cas de carence du secteur privé et lorsque ces hyménoptères se trouvent dans un endroit public. Le tarif appliqué est de 200 euros avec un supplément de 100 euros en cas d'utilisation de moyens aériens motorisés ou d'une équipe spécialisée en milieu périlleux. Une liste d'entreprises privées est à la disposition des personnes qui auraient besoin de faire détruire les nids se trouvant sur leur propriété. Cette décision du S.D.I.S. (Service Départemental d'Incendie et de Secours) a fait l'objet d'une négociation par l'intermédiaire de l'Association des Maires, sans résultat.

La Communauté de Communes a nommé un référent cantonal dans le cadre de la lutte contre la présence des frelons asiatiques. Il est chargé de recenser les nids et de procéder à la destruction de la Reine

Salles communales : les locaux ne sont pas toujours laissés dans l'état de propreté qu'il conviendrait. Un rappel a été fait auprès des associations. Les serrures de la salle de sport ont été remplacées. Les nouvelles disposent de clés non reproductibles (sauf par la mairie). Sur ce point également,

Dégradations : les périodes de vacances sont toujours malheureusement propices à des « activités » peu louables.



*A titre d'exemple, fin 2009 et début 2010, les vitres des vestiaires et les 3 vasistas de la salle municipale (verre armé) ont été « caillassés ».
Coût : 2 445.77 €.*

Vasistas de la salle municipale

Entretien des poteaux incendie

Plusieurs abonnés ayant subi des dégâts à l'occasion du contrôle des poteaux incendie (surpression dans les canalisations à la remise en service), seront indemnisés par la SAUR. Ce problème s'est à nouveau produit en 2010, mais pour des raisons différentes. Là aussi, les abonnés ont été indemnisés.

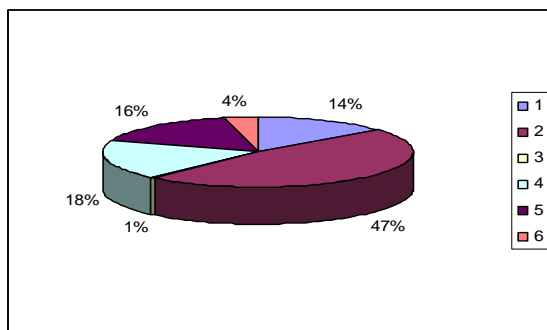
Diagnostic des passages à niveau : à la demande de Monsieur le Préfet, la DDTM (ex DDE) a établi un diagnostic de sécurité des passages à niveau de la commune. Aucune mesure d'amélioration n'est préconisée par la DDTM. Un document a été transmis à Réseau Ferré de France.

Trésorerie d'Orthez : Un changement à la trésorerie d'Orthez : Monsieur CALDEIRA a pris de nouvelles fonctions à la perception de St VINCENT DE TYROSSE, il est remplacé par Mr

COMPTE ADMINISTRATIF 2010

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

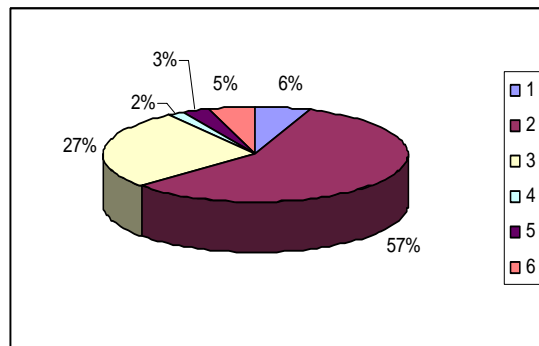
1 Achat de fournitures	53 051.58
2 Frais de personnel	175 440.31
3 Impôts et taxes	2 247.00
4 Entretien, Services extérieurs	68 427.55
5 Charge de gestion courante	58 478.54
6 Frais financiers (intérêts emp)	<u>13 844.18</u>
	371 489.16



RECETTES DE FONCTIONNEMENT

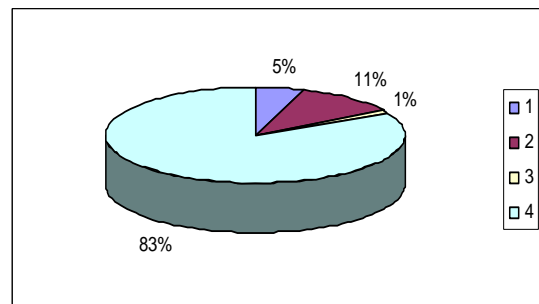
1 Vente de produits et services	28 736.79
2 Impôts et taxes	287 019.20
3 Revenus des immeubles	10 047.43
4 Dotations/Subventions	133 407.06
5 Produits exceptionnels	13 765.40
6 Excédent 2009	<u>25 113.41</u>
	498 029.29

Excédent de fonctionnement : **126 600.13**



DEPENSES D'INVESTISSEMENT

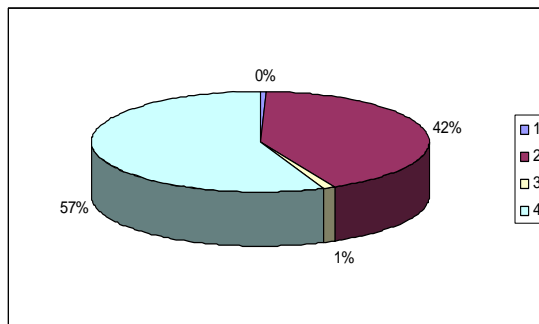
1 Déficit reporté	17 912.22
2 Capital des emprunts	37 798.28
3 Acquisitions	2 671.39
4 Travaux	<u>281 913.14</u>
	340 295.03



RECETTES D'INVESTISSEMENT

1 Taxe locale d'Equipeement	1 835.00
2 Autofinancement 2009 (fonctionnt)	185 512.22
3 Subventions	4 620.00
4 emprunts	<u>246 720.00</u>
	438 687.22

Excédent d'investissement **98 392.19**



Reste à réaliser en dépenses 430 754.00

Reste à réaliser en recettes 231 313.00

Soit à financer **101 048.81 €** à prélever sur l'excédent de fonctionnement de **126 600.13 €**

3. Infos Diverses

Listes électorales

Les nouveaux électeurs inscrits en 2010 ne doivent pas être surpris de ne pas avoir reçu leur nouvelle carte d'électeur. Notre commune n'était pas concernée par des élections cette année. Aussi dans un souci d'économie, la Préfecture n'a pas doté les collectivités d'imprimés étant donné qu'en 2012 l'ensemble des électeurs recevra un nouveau document dans le cadre de la refonte des listes électorales.



L'inscription sur la liste électorale reste une démarche volontaire. Seuls les jeunes atteignant 18 ans sont en principe inscrits d'office. Pour les autres, pensez à vous inscrire en cours d'année. 2012 sera une année importante d'échéances électorales.

Les dates des élections 2012 viennent d'être communiquées :

- ⇒ Election présidentielle : Les 22 avril 2012 et 06 mai 2012
- ⇒ Elections législatives : Les 10 juin 2012 et 17 juin 2012

Nouveauté dans la gestion du service de l'EAU

La commune a transféré la compétence de gestion du service de l'Eau au Syndicat d'Artix en 1988.

Le syndicat quant à lui a fait le choix de confier cette gestion (délégation de service public) à une société fermière. C'était la SAUR qui opérait sur notre commune depuis notre adhésion au syndicat. Le dernier contrat liant la SAUR au Syndicat des 3 Cantons, d'une durée de 12 ans, a pris fin en 2010. Le Syndicat après appel public à candidatures a retenu **La Lyonnaise des Eaux.**

En principe, tous les abonnés ont reçu un appel téléphonique –en direct ou message sur répondeur- les informant du changement à une date donnée. Mais pour de multiples raisons, bon nombre d'entre vous n'ont pas reçu ce message.

C'est donc cette société qui sera votre nouvelle interlocutrice pour toute question relevant de l'eau (fuite, ouverture de compteur, changement d'abonné etc...).

Voici les coordonnées de La Lyonnaise des Eaux :



Adresse Postale

Lyonnaise des Eaux
15, avenue Charles Floquet- BP 87
64 202 BIARRITZ Cédex

N° APPEL

Clientèle

0 810 357 357

Service dépannage 24 h/24

0 810 857 857

Enquête Publique Zonage d'Assainissement

Afin de mettre en adéquation le **zonage de l'assainissement** avec les orientations du schéma directeur d'assainissement et du plan local d'urbanisme (PLU), une actualisation du zonage est en cours.



Il s'agit uniquement d'une adaptation cartographique des orientations définies dans le schéma directeur assainissement.

Or cette démarche nécessite une **enquête publique** qui se déroulera sous la direction de Mr Marc JACQUIER, **commissaire enquêteur**.

Dates de l'Enquête Publique du Zonage d'Assainissement :

- ⇒ Déroulement du **8 juillet au 8 août 2011**
- ⇒ Permanence en mairie du commissaire enquêteur :
 - 8 juillet de 10 h à 12 h.
 - 8 août de 10 h à 12 h.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de délimitation des zones d'assainissement par l'actualisation du zonage de l'assainissement collectif pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire-enquêteur à la mairie.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie.

Lutte contre le frelon asiatique

Un courrier de Monsieur le Préfet vient préciser les modalités de lutte contre le frelon asiatique. Le dispositif porte sur 3 points :

- 1) le recensement des nids tout le long de l'année : éléments à communiquer par les collectivités quand elles en ont connaissance.
- 2) les opérations de piégeage au printemps : chaque communauté de communes a nommé un référent piégeur (voir le sujet évoqué dans « Les réunions du conseil municipal »).
- 3) les opérations de destruction des nids : elles doivent être effectuées avant fin septembre, par des spécialistes (sociétés de désinsectisation) car elle n'est pas sans danger. Le coût est la charge du propriétaire.



frelon asiatique



son nid

Depuis 2010, le SDIS (pompiers) n'interviendra que si les nids présentent un risque immédiat et avéré pour des personnes sans possibilité de s'y soustraire. Cette décision prise par le conseil d'administration du SDIS s'applique également pour les autres types d'hyménoptères (guêpe, frelon européen, abeille...).

En vertu de son pouvoir de police générale qu'il détient de l'article L2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire peut imposer à un propriétaire privé la destruction du nid s'il pose un problème de sécurité publique, voire, en cas de refus, faire valoir son pouvoir de substitution après mise en demeure. Dans les autres cas, il peut uniquement recommander sa destruction.

Voici une liste de sociétés de désinsectisation : elle n'est pas exhaustive – vous pouvez consulter toute autre société dont vous auriez connaissance.

Entreprise	Localisation	Téléphone	Entreprise	Localisation	Téléphone
AVIPUR	ANGLLET	05.59.52.10.10	ANTENE	LONS	05.59.62.19.17
APR	LONS	05.59.14.14.64	EPS	URRUGNE	05.59.47.15.50
SEAMAR	MOUGUERRE	05.59.59.68.68	DARE DARD	HENDAYE	06.84.91.40.50
HANDY GERMAIN	LABETS BISCAÏ	05.59.65.65.92	A.A.T.	AUDAUX	05.59.66.06.41 / 06.32.95.69.48


Quelques rappels utiles




Le secrétariat est souvent sollicité pour des questions relevant souvent du règlement sanitaire départemental.

Voici les sujets les plus fréquemment abordés.

Le Bruit Titre V du règlement sanitaire départemental

Article 103-2 Travaux et Bricolage par des particuliers

« Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers :  s ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, en particulier tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses.....ne peuvent être effectués qu'après avoir pris toutes mesures utiles pour préserver et le repos et la tranquillité du voisinage. Si malgré ces mesures tout risque de gêne du voisinage ne peut être écarté, ces travaux ne pourront être exécutés que :

-  Les jours ouvrables de 8h30 à 12 h00 et de 14h30 à 19h30
-  Les samedis de 9h à 12 h et de 15h à 19h
-  Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h. »

Les Animaux

Article 104 Bruit des Animaux

« Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive. »



Divagation des chiens

C'est un problème récurrent, nombreux sont les promeneurs qui se plaignent des chiens agressifs sur la voie publique. Un arrêté municipal en date du 24 mars 1984 interdit « *la divagation des chiens sur la voie publique seuls et sans maître ou gardien. Défense est faite de laisser les chiens fouiller dans les récipients à ordures ménagères* ».

📄 Pièces d'identités et recensement

Recensement

Pensez-y. Dès les 16 ans accomplis, le passage en Mairie est obligatoire pour se faire recenser. Une attestation est délivrée, elle vous sera demandée pour toute inscription à un examen scolaire ou à l'apprentissage de la conduite.



Carte d'identité

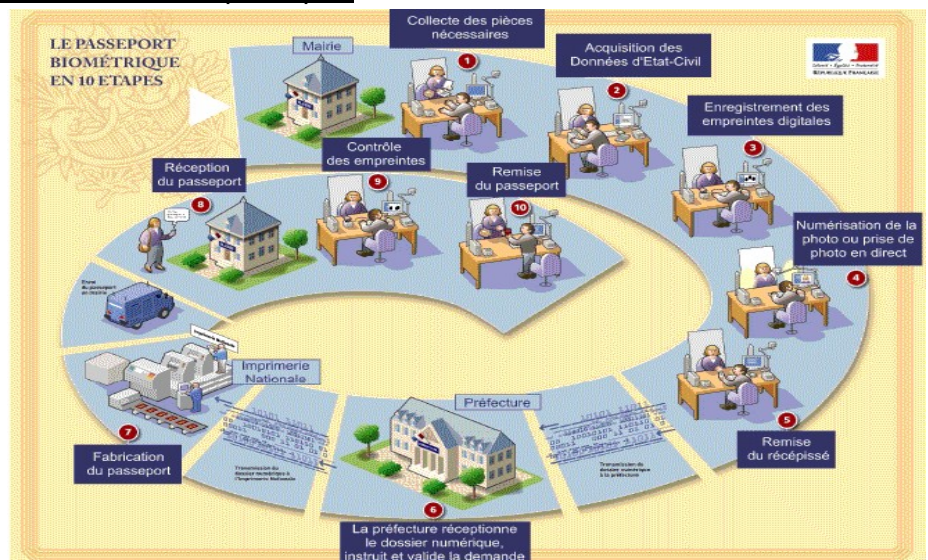


Valable 10 ans. Pour son renouvellement, apporter l'ancienne carte, un justificatif de domicile de moins de 3 mois, 2 photographies (privilégier le photographe).

Une copie d'acte de naissance sera demandée si la carte est périmée depuis plus de 2 ans. En cas de non présentation de l'ancienne carte (perte), il vous en coûtera 25 € à acquitter à l'aide d'un timbre fiscal. Présence obligatoire du demandeur.

Pour les mineurs, l'autorisation parentale est obligatoire.

Passport : Le circuit de la demande de passeport



Conditions de délivrance et de renouvellement

Le passeport biométrique est délivré, sans condition d'âge, à tout Français qui en fait la demande.

Les demandes doivent être déposées par le demandeur lui-même dans :

- ✚ Une des 24 mairies d'une station d'enregistrement dans les Pyrénées Atlantiques (Orthez pour notre canton). Appeler le Service Passeport de la Mairie d'Orthez pour un RDV. Le service est ouvert de 8h à 12 h et de 13h à 18h – ☎ 05-59-69-76-81

- ✚ Ou dans une des 2000 stations réparties à travers la France

L'imprimé est disponible sur place, il est téléchargeable via le site mon-service-public.fr

La durée de validité : Elle est de 10 ans pour un majeur, et 5 ans pour un mineur

Coût du passeport

89 € pour un majeur avec photo prise en mairie (86 € sans photo)

45 € pour un mineur de 15 ans et plus, avec photo (42 € sans photo)

20 € pour un mineur de moins de 15 ans avec photo (17 € sans photo).

Déchets



Vous pouvez aller déposer vos déchets (non ménagers) sur les deux sites de la Communauté de Communes :

-  **ORTHEZ**
-  **RAMOUS**

Voici ci-dessous les horaires d'ouverture

Horaires d'hiver Du 1 ^{er} novembre au 31 mars	Horaires d'été Du 1 ^{er} avril au 31 octobre
SITE DE RAMOUS	
<ul style="list-style-type: none"> • mardi : 9h00 - 12h00 • mercredi : 9h00 - 12h00 • vendredi : 9h00 - 12h00 • samedi : 9h00 - 12h00 	<ul style="list-style-type: none"> • mardi : 9h00 - 12h00 • mercredi : 9h00 - 12h00 • vendredi : 9h00 - 12h00 • samedi : 9h00 - 12h00 et 13h30 - 17h30
SITE D'ORTHEZ (BONNUT)	
<ul style="list-style-type: none"> • lundi : 8h00 - 12h00 et 13h30 - 17h30 • mardi : 8h00 - 12h00 et 13h30 - 17h30 • mercredi : 8h00 - 12h00 et 13h30 - 17h30 • jeudi : 8h00 - 12h00 et 13h30 - 17h30 • vendredi : 8h00 - 12h00 et 13h30 - 17h30 • samedi : 9h00 - 12h00 et 13h30 - 17h30 	<ul style="list-style-type: none"> • lundi : 8h00 - 12h00 et 13h30 - 17h30 • mardi : 8h00 - 12h00 et 13h30 - 17h30 • mercredi : 8h00 - 12h00 et 13h30 - 17h30 • jeudi : 8h00 - 12h00 et 13h30 - 17h30 • vendredi : 8h00 - 12h00 et 13h30 - 17h30 • samedi : 8h00 - 12h00 et 13h30 - 17h30

Trop de verre présent dans les ordures ménagères !

La Communauté de Communes du Canton d'Orthez vous rappelle que les bouteilles et bocaux en verre doivent être apportés aux points de collecte répartis sur le canton.

Sur notre commune, ils se trouvent Chemin Bellevue, Quartier Pédebosc et près de la Salle polyvalente.



Les bonnes raisons de trier le verre :



30 kilogrammes de verre recyclé par habitant en 2009



* Le verre trouvé dans les ordures ménagères augmente le risque de coupure des agents de collecte.

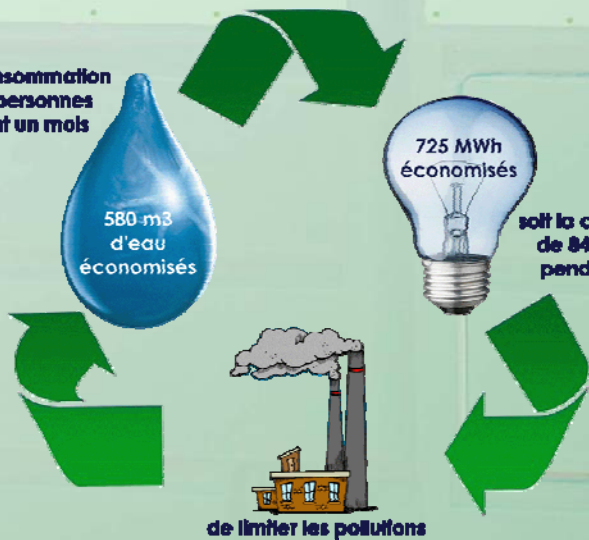
* Son recyclage à l'infini permet de préserver les matières premières, d'économiser de l'énergie et de limiter les pollutions.

* Son tri, sa revente à des sociétés de recyclage et le soutien d'Eco-Emballages permettent de limiter les coûts.

soit la consommation de 120 personnes pendant un mois



soit la consommation de 840 personnes pendant un mois



Alors n'hésitons plus et ayons tous **LE GESTE VERRE !**

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter le Service Déchets Ménagers de la Communauté de Communes du Canton d'Orthez au 05.59.69.45.82.

4. Le Centre Communal d'Action Sociale



La réception des vœux aura été l'occasion de remercier Henriette BÉGUÉ, agent du CCAS qui a pris sa retraite ce début d'année. Elle a assuré sa mission d'aide à domicile pendant près de 20 ans, avec beaucoup de disponibilité et de dévouement.

Sa jovialité naturelle a toujours été appréciée de tous.

Merci Henriette et bonne retraite

SERVICE D'AIDE A DOMICILE

Le service d'aide à domicile a connu un bouleversement à la fin de l'année 2010. Le CCAS intervenait auprès des résidents de la Maison ARROYO (maison de retraite de l'ADAPEI) depuis 20 ans. Une décision unilatérale et brutale du Conseil Général, financeur en grande partie de ces prestations, a mis fin aux relations liant le CCAS à cet établissement.

4 aides ménagères intervenaient quotidiennement, se partageant globalement 220 heures par mois.



Le Service d'aide à domicile du CCAS bénéficie d'un agrément qualité obtenu en 2009 pour une durée de 5 ans. Il intervient en prestataire auprès de personnes âgées ou handicapées. Pour tout renseignement, s'adresser au secrétariat de Mairie, un livret d'accueil sera délivré sur demande.

En 2010, 4400 heures ont été effectuées auprès des bénéficiaires de ce service.

Les tarifs (applicables depuis le 1^{er} avril 2010)

✚ 18 € par heure (heures normales)

✚ 23.04 € par heure (soit + 25 %) pour les dimanches et jours fériés

AIDE AUX PERSONNES EN RETOUR D'HOSPITALISATION

Une aide à domicile peut être mise à disposition gratuitement pour 10 heures, si l'état de santé le nécessite, après un retour d'hospitalisation.

De même, les mamans de retour de maternité peuvent solliciter cette aide pour 5 heures.

Renseignez vous auprès du secrétariat.

FOYER LOGEMENT

Les travaux d'extension du foyer logement sont en cours. Ils sont réalisés par la SOEMH d'Orthez.

Le Centre Communal d'Action Sociale assurera la gestion de l'établissement.

La personne en charge du gardiennage de l'établissement va quitter prochainement ses fonctions. Le CCAS est en cours de recrutement pour pouvoir à son remplacement.

5. Atelier JEUNES

Baigts de Béarn expérimente les ATELIERS JEUNES

« **L'Atelier Jeune** » a vocation à faire participer des jeunes à des activités d'intérêt collectif visant à améliorer le cadre de vie de la collectivité et de ses habitants.

Il s'adresse à des jeunes volontaires, filles ou garçons de BAIGTS, âgés de 14 à 17 ans. Son principal objectif est de lutter contre l'inactivité des jeunes pendant les vacances scolaires, de leur permettre un apprentissage des règles sociales élémentaires ainsi que d'avoir un impact positif auprès de la population en valorisant le travail effectué.

Pour cette première expérience, ces ateliers auront lieu une semaine en juillet et une semaine en août (20 heures par semaine) par équipe de trois.

Les ateliers consisteront à : peinture, nettoyage de mur, jardinage, arrosage, etc.....



Les jeunes volontaires percevront une bourse de 90 € pour vingt heures d'atelier. Ils n'auront droit qu'à un atelier par an.

Le label obligatoire pour organiser ces ateliers a été obtenu auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (Service Jeunesse et Sport).

→ *Renseignements et inscriptions en mairie.*

6. Bibliothèque



La bibliothèque offre aux habitants de Baigts et des alentours l'accès à la lecture. Pour la modique somme de 5€ par an, et selon modalités, tout le monde peut emprunter des livres 4 par personne, enfants ou adultes pour une période d'un mois maximum.

L'informatisation de la bibliothèque est pratiquement terminée. Courant septembre le prêt se fera électroniquement. Toutes les personnes inscrites et possédant la carte auront accès à leur compte et au catalogue de la médiathèque d'Orthez et aux autres bibliothèques du réseau.

Sur présentation de votre carte d'abonné de Baigts, vous pouvez prendre la carte d'abonné à la médiathèque d'Orthez pour seulement 5€ de plus. Les lecteurs déjà inscrits à la médiathèque, peuvent bénéficier des services de la bibliothèque de Baigts.

Le samedi 20 mars, Jean-Louis Lannes est venu présenter et dédicacer son deuxième livre, «15 rue Bourg-Vieux »

Durant l'année 2010, nous vous avons organisé différentes animations. Le thème proposé par le réseau de lecture était : « Le livre dans tous ses états » ;

Du 18 octobre au 27 novembre, nous avons accueilli l'expo mise à notre disposition par le conseil général, « 64 livres en 64 ». Cette expo était composée de modules en bois où étaient mis en valeur de magnifiques livres d'artistes.

- Le mercredi 20 mai, nous avons animé un atelier de création d'un livre d'artiste, une quinzaine d'enfants y a participé.
- Le 22 octobre, un café philo à l'auberge Cuyollà avec le sympathique Christophe Lamoure ayant pour thème le livre électronique. Une petite dizaine de personnes était présente.
- Le mercredi 10 novembre, Violette Campo et la Compagnie « les pieds dans l'eau » est venue présenter son spectacle « livre (s) singulier(s) » ; 35 enfants et quelques adultes ont apprécié ce merveilleux spectacle.



Les horaires d'ouverture au public sont les suivants :

Mercredi de 10 h à 11 h 30

Jeudi de 15 h 30 à 16 h 30

Vendredi de 17 h à 18 h 30

Samedi de 10 h à 12 h

Tel. : 05.59.65.82.24

Les personnes intéressées par la vie de la bibliothèque et qui veulent donner un peu de leur temps sont les bienvenues. Pour cela il suffit de s'inscrire à la bibliothèque ou à la mairie.

7. Mot des associations

 Comité des Fêtes	page 29
 Aînés Ruraux	page 30
 Amicale Laïque	page 31
 Basket-Club Batchois	page 32
 France-Espagne Pêche	page 33
 A.S. Baigts Football	page 34
 Association des Parents d'Elèves	page 35
 Société de chasse	page 36
 Les amis du Temple de Baigts	page 37

Au-delà des activités proposées par les associations, plusieurs groupes de Batchois se retrouvent pour partager des moments de détente sportive.
Vous pouvez retrouver :

Des séances de **gymnastique** les mardis et jeudis dans la salle du trait d'union



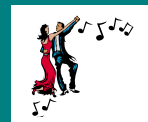
Des matches de **volley** le mardi à la salle polyvalente



Des parties de **badminton** le jeudi à la salle polyvalente



Des groupes de **marcheurs** quand le temps est de la partie...



BILAN 2010 : un grand cru !!!

Tout d'abord le **carnaval**, toujours un succès avec de plus en plus d'enfants déguisés et des parents de plus en plus Nombreux. Le cortège d'une centaine de personnes (60 enfants plus les parents) aura défilé dans les rues de BAIGTS avant de profiter des jeux proposés par le comité et du traditionnel goûter pour les petits et grands...

Merci encore à tous les enfants et parents qui participent à cette manifestation.



Enfin, les **fêtes de BAIGTS** eurent un succès énorme avec beaucoup de monde à chaque manifestation et nous tenons encore à vous en remercier car c'est pour nous un réel plaisir.

Les repas auront connu une affluence record, que ce soit le petit déj, les moules frites ou le repas du dimanche. Nous avons eu du mal à vous contenter car nous ne nous attendions pas à tant de monde ! On apprend toujours !

Les diverses animations : concours de pêche, la pétanque, le goûter des aînés, la banda, et les différents groupes de musique (Pierre et Willy et l'orchestre diapason) auront eux aussi un succès mérité.

Le comité des fêtes est également fier de constater que la jeunesse batchoise et des environs est en train de s'intéresser et de s'impliquer au sein du comité ; en effet une dizaine de « nouveaux » viennent d'intégrer le comité.

En 2011 ! Toute cette équipe est déjà en pleine réflexion pour vous préparer les fêtes 2011...on espère encore plus belle !!

Le comité des fêtes remercie M. le Maire, le Conseil Municipal et tous ses partenaires.

Merci à tous les bénévoles et à tous ceux qui ont fait que cette année soit si bonne.
On en redemande !!

Venez nous rejoindre au Comité !!!

Dates à retenir :

FÊTES DE BAIGTS les 26-27-28-29 Août

Info : pour vos repas de famille le Comité des fêtes dispose de vaisselle – renseignements en mairie

Ainés Ruraux - En Aban Toustem



Bilan des activités 2010

Nos vifs remerciements:

- aux résidents et au personnel de la maison de retraite de l'ADAPEI
- aux chasseurs et à leur président
- ainsi qu'aux jeunes du comité des fêtes pour leurs attentions, merci à tous.

Assemblée générale suivie du repas à la « salle de l'amicale ».

Ce jour là, madame Jeanne Pléchet nous a fait part de son désir de prendre du repos après 10 années de bénévolat comme secrétaire du club. Bon repos Jeanne et merci.

Baigts reçoit Bérenx pour une information menée par les gendarmes d'Orthez et de Salies-de-Béarn sur le thème « vols et arnaques »

Repas du « cerf » à la salle du trait d'union.



Les journées « sortie » de Juin et de Septembre ont fait l'unanimité, tout était parfait, même le temps !

Invitation au goûter dansant par les jeunes du comité des fêtes.



Après-midi goûter pour le club du Jeudi, à la base de loisirs d'Orthez, au restaurant « Grill du Lac »

Venez nous rejoindre le deuxième et quatrième Jeudi du mois, de 15h à 18h , à la salle pour tous, pour un moment d'échange, de jeux et de convivialité.

Au cours de l'année, nous sommes présents aux différentes manifestations : assemblée générale de Mourenx, réunion de secteur, journée de la rencontre, et à la journée de la solidarité (animée cette année par le groupe « Alaïak ») en faveur de la bibliothèque sonore d'Orthez et de l'association LOAT à Hasparren. Nous participons aussi aux rencontres inter-clubs (lotos etc...)

Le goûter de Noël, offert par le club à ses adhérents, termine agréablement l'année.

Prévisions 2011 :

- Réunion de secteur (Septembre ou Octobre)
- Goûter de Noël le 17-12.





Bonjour ,

La saison 2010/2011 a été surtout marquée par les nombreux travaux réalisés par notre sympathique équipe de bricoleurs malgré la présence de quelques "mains de Playmobils" ... Nous avons à présent une belle cuisine et un plafond flambant neuf dans la pièce principale !

Nous rappelons qu'il est possible de louer la salle au 05 59 65 35 52.



Autre moment-clé de la saison, notre **vide-greniers** du mois de mars, devenu incontournable. Organisation impeccable et satisfaction générale !

Au mois de mai, notre traditionnel **Rallye** qui trouve toujours de nombreux adeptes ! Journée ludique, culturelle et gastronomique !



Autre événement majeur, le **tournoi raquettes** (repoussé cette année au mois de septembre). Après-midi sportif suivi de grillades et d'un concert ! Que demander de mieux ?

L'Amicale vous propose également des séances de **sophrologie** tous les lundis et un **atelier peinture** tous les mercredis.

Notre association envisage de relancer la **saison théâtrale** dès cet automne avec des compagnies locales.

Pour finir, bien évidemment, notre **activité VTT** ! Elle se porte très bien, comme vous pouvez le suivre dans la presse locale ! Avec, en fers de lance, Papa Schultz et le Grand Mendès ! N'hésitez pas à nous rejoindre, sorties tous les week-ends !

Adishatz !

Pour tous renseignements ou pour louer notre salle, vous pouvez vous adresser au président Serge Urbistondo (05.59.65.35.52) ou au secrétaire Christian Castaingts (05 59 67 18 14).

2010-2011 : UNE SAISON HISTORIQUE POUR LE RAMOUS BAIGTS BASKET !!!!!



Pour la 1^{ère} fois de son histoire, le RBB peut se vanter d'avoir atteint les **150 licenciés** !! Avec une équipe de dirigeants et d'entraîneurs plus nombreux et plus motivés que jamais, nos équipes jeunes ont fait la fierté du club cette année.

A commencer par **l'école de basket** et ses quelques 34 pratiquants du samedi matin, âgés de 4 à 7 ans, qui animent les deux salles de Ramous et de Baigts avec leurs 6 éducateurs. L'enthousiasme de nos mini-basketteurs est une vraie bouffée d'oxygène et a permis au club d'obtenir le Label Départemental de l'Ecole de Basket, décerné par le Comité 64, et gage de la qualité d'accueil et de formation de notre association.

Les **poussines et benjamins** ont patiemment attendu le mois de janvier pour être engagés en championnat, afin d'étoffer leur effectif en début de saison. Ils ont défendu crânement leurs chances, certains pratiquant le basket depuis moins d'un mois.

Que dire de nos 3 équipes restantes ?? **Poussins, benjamines et cadettes** ont atteint fièrement les ½ finales, une première pour le club d'avoir 3 équipes à ce niveau de la compétition !!!! Malheureusement pour les cadettes, leur route s'arrête là, mais quelle belle saison ! En revanche, à force de courage et de volonté, poussins et benjamines défendront les couleurs du RBB le week-end du 28/29 mai lors de leur finale respective. Que de progrès accomplis !!!!

Le ton est un peu moins à la fête pour les **séniors**, encore que... Seniors Filles 2 et Séniors Garçons réussissent à se maintenir en Promotion Excellence, pas évident quand on vient de monter. Félicitations à eux !! Les Séniors Filles 1 ont connu une saison un peu plus compliquée avec beaucoup de départs en fin de saison dernière, un effectif renouvelé à 50% et un nouvel entraîneur. Une saison donc pour apprendre à se connaître, le maintien est acquis, gageons que ce groupe fera les honneurs du club l'an prochain en excellence.

Cette année, le club a aussi eu la volonté de former joueurs et entraîneurs : 4 poussins et 3 entraîneurs sont partis en stages organisés par le comité afin d'étoffer leur connaissance du basket. Le seul point noir, et prochain objectif du club : former des arbitres.

Le RBB c'est aussi **beaucoup d'animations** : soirée présentation des équipes, soirée à thème du 10 novembre, participation au Téléthon, Vœux du président, concours de coinchée, anguillade de printemps, tournoi du club et assemblée générale. Il n'est pas nécessaire de jouer basket pour intégrer le RBB, une bonne dose de bonne humeur et vous êtes les bienvenus !!!!

Pour toute information concernant le club :

contact@ramous-baigts-basket.com

www.ramous-baigts-basket.com



FRANCE ESPAGNE PECHE connaît actuellement quelques soucis. Décidément la crise se ressent partout.

Les rencontres de pêche internationales ce n'est pas n'importe quoi.

Elles imposent aux compétiteurs un équipement en matériel haut de gamme dont les prix effraient beaucoup plus qu'un film de Hitchcock. Si en plus le rendement est inversement proportionnel aux dépenses engagées, le cumul des désagréments a vite fait d'en démoraliser plus d'un.

Nous constatons en effet que les carpes qui peuplaient en grand nombre les plans d'eau espagnols sont peu à peu remplacées par des colonies de petites ablettes dont le poids oscille entre 5 et 10 grammes.

Cela fait un sacré changement sur la balance sans compter la privation du plaisir d'un gros au bout de la ligne. D'autre part l'inscription pour le championnat de Valdabra par exemple est passée de 10 à 25 euros. Pas de sentiment en affaires ; tu payes ou tu dégages. Affaire à suivre...mais suite inquiétante.

Chez nous le stage de pêche de l'ADAPEI reste toujours notre principale activité de l'été avec cette année encore les 35 sorties de pêche habituelles. Une formule qui plait et qui convient à tout le monde.



Sur la photo jointe à l'article : l'équipe de FRANCE ESPAGNE PECHE classée 2ème au dernier championnat de VALDABRA en ESPAGNE .
Serge DUTHIL Yves BERGERAS Pierre BERGERAS Roland PEDEBOSCO

Entente Baigts/Bérenx Football



La saison 2010/2011 à peine terminée, il nous faut se tourner vers la prochaine.

Fidèle à sa ligne de conduite, l'association mettra son **école de foot** au tout premier plan.

Le parcours de nos équipes de jeunes a confirmé la vitalité de notre école de foot et la qualité de son encadrement...

Ma priorité de président restera donc l'école de foot, en gardant toujours l'espoir que de futurs talents viendront alimenter dans les années à venir l'équipe fanion, locomotive de notre club.

Cela ne se fera point au détriment de son état d'esprit qui à ce jour fait le bien de tous.

Il vous est d'ores et déjà possible d'inscrire vos enfants fille ou garçon dès l'âge de 6 ans auprès des responsables.

Des éducateurs ayant obtenu leur diplôme d'initiateur I, Hugo, Loïc, Pierre, aidés par 11 dirigeants et 1 dirigeante sont en place pour offrir à toute cette jeunesse qui gravite autour des stades de Baigts et de Bérenx, les premières notions de football et les valeurs de ce sport.

A ce jour notre école de foot, c'est 70 gamins qui tous les Week-end frappent dans un ballon.

Être éducateur aujourd'hui, c'est avant tout un mariage de passion et de raison. L'éducateur doit aider l'enfant à l'apprentissage, de la règle, du respect des partenaires comme de l'adversaire et de l'arbitre.

Être éducateur, c'est rester positif garder le sourire quoi qu'il arrive. C'est apprendre aux enfants que l'important n'est pas de gagner, mais de tout donner pour y arriver. C'est montrer de par son comportement que pour savoir gagner, il faut apprendre à perdre.

Être dirigeant, c'est transmettre sa passion du foot, c'est aimer son village, le défendre.

Quelque soit le niveau du club, l'important est de progresser tous ensemble, et si chacun progresse, c'est tout le club qui avance, et tout le village qui gagne.

Je veux dire aux parents qui nous ont, ou qui vont nous confier leurs enfants dès la rentrée prochaine, que nous restons des amoureux du foot, du vrai, sans quotas, celui qui bat encore dans le cœur des passionnés qui m'entourent.

Je veux dire merci aux parents de plus en plus nombreux à nous faire confiance, je veux dire merci aux dirigeants bénévoles qui donnent sans compter, et saluer leur travail colossal réalisé pour l'école de foot du F.C. Baigts-Bérenx

Le prési.

Adresse du site du club de foot
labrane.e-monsite.com

Association des Parents d'Elèves



L'effectif de cette année est de 63 élèves, de la toute petite section au CM2.

L'équipe enseignante :

Cycle 1 : Mme CAZENAIVE

Cycle 2 : Mme ESCUDE

Cycle 3 : Melle MAZQUIARAN qui assure la direction.

De nombreuses activités sont proposées aux élèves. Les Cycles I et III ont participé le 17 Mai à Mourenx au projet « **enfants danseurs** ».

Les Cycles II et III se sont vus proposés le projet « **école et cinéma** » leur permettant d'assister à trois projections dans l'année.

Ils sont également partis à la **découverte du patrimoine Basque** dans le cadre d'une classe découverte de trois jours à Urrugne.



Pelote lors de la classe découverte de mai 2011



Voile lors de la classe découverte de mai 2011

Comme les années précédentes, les élèves de cycle 2 et 3 assistent aux séances de **natation**.

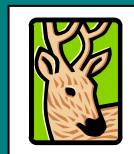
Ils ont participé à plusieurs **rencontres sportives interscolaires** : athlétisme, lutte, pelote, course d'orientation.

Afin de financer et de pouvoir continuer à proposer à nos élèves des activités diverses et variées, l'Association des Parents d'Elèves a organisé diverses manifestations : accueil des nouveaux parents, vente de sacs shopping pour Noël, vente de pâtisserie à domicile, loto à la salle Millénium à Biron.

Nous vous invitons à vous joindre à nous dans le cadre de la Fête de l'école qui aura lieu le dimanche 26 juin 2011.

Nous remercions nos différents partenaires pour leur soutien financier concernant la classe découverte à Urrugne.

L'équipe enseignante et les membres de l'A.P.E.



La société de Chasse de Baigts de Béarn en route pour la réintroduction du Petits Gibiers. «la chasse d'Antan »



A peine remis de la construction de notre maison de la chasse que nous re-voilà partis vers d'autres projets. Dès la saison 2007 nous avons mis en place un programme de réintroduction de faisans reproducteurs sur notre commune mais de façon assez limitée en rapport avec notre budget.

En 2008 en assemblée générale et ce malgré quelques réticences de principe, nous fermions la chasse du faisan afin de favoriser son implantation de façon sauvage sur notre commune.

Cette saison nous franchissons une nouvelle étape dans ce domaine, avec l'aide de la fédération des chasseurs des Pyrénées Atlantiques, nous avons signé un accord pour une réintroduction du faisan commun sur une grande échelle. Ce plan de réintroduction concerne également les communes de Puyoo, Ramous, St Boes, St Girons, Habas, Ossages et Tilh et ce afin de pouvoir compter sur un vaste territoire où une même politique de gestion du petit gibier sera menée.

La réussite de ce plan dépendra de **l'implication de tous**, bien sûr en premier chef, nous **Chasseurs** qui devons non seulement accepter de ne pas chasser ce gibier au moins pendant trois saisons, et en sus participer activement à la mise en place d'une surveillance de cette nouvelle population de faisan, tant par l'aide que nous devons apporter pour aménager le territoire afin de créer les meilleures conditions pour son implantation, que par la mise en place de zone de lâcher et d'agrainage durant la phase d'acclimatation du gibier, que par la lutte que nous devons mener contre la sauvagine qui se délecte des jeunes portées.

Bien sûr nous devons également compter sur la diligence de nos **amis agriculteurs** qui par leurs actions au quotidien permettront le maintien et le développement de nos faisans sur ce territoire, et dans la mesure du possible en évitant l'utilisation de poison (qui je le rappelle est formellement interdit), en favorisant les haies et les zones de jachères (aide disponible auprès de la fédération des chasseurs), et en prenant soin lors des récoltes de procéder à l'éloignement du gibier, etc.....

Bien évidemment nous tous, **citoyens**, nous pouvons également participer à la réussite de cette réintroduction du faisan par des gestes aussi simples que celui de ne pas déranger une couvée au Printemps, en roulant doucement sur les routes de notre commune afin d'éviter d'écraser lapins, lièvres et faisans et autres animaux sauvages, en évitant si possible les sorties nocturnes de nos chats et chiens qui se délectent de nuire d'une façon ou d'une autre à cette faune sauvage si fragile, et bien sûr en appréciant tout simplement l'envol d'une coq ou d'une poule faisane au petit matin.

Les chasseurs au service du gibier, un comble, mais non, **une passion simplement**, le plaisir de profiter comme l'ont fait avant nous des générations et des générations, de la rencontre avec la vie sauvage dans un environnement naturel.

Ce plan permettra pendant trois ans le lâcher de 220 reproducteurs par ans sur notre commune. Durant cette période bien sûr la chasse du Faisan sera fermée.

Des chasseurs bénévoles ont et auront en charge un secteur afin de faire de cette réintroduction du faisan un vrai succès.

AGENDA

Repas propriétaire le 10 SEPTEMBRE

Ouverture générale le 11 SEPTEMBRE

Les autres dates seront disponibles après notre Assemblée Générale du 16 JUIN

Pour plus de renseignements sur la chasse ou notre association, n'hésitez pas à nous contacter aux numéros et adresses suivantes, voilà pour nos dernières infos et je vous dis à bientôt.

Le Président de la Société de Chasse de Baigts de Béarn.

Contacts :

Marc CARRASQUET : 342 chemin Serres - 64 300 Baigts de Béarn 05.59.65.33.41

Dominique LABASTE : 1227 chemins Serres - 64 300 Baigts de Béarn 06.83.93.05.67

Bernard LAHITTE : 432 chemin du Riche - 64 300 Baigts de Béarn 06.89.02.68.18

Thierry MANESCAU : 228 impasse Labasse - 64 300 Baigts de Béarn 05.59.65.36.61 / 06.80.47.07.70

Thierry MARLAT : 119 chemin Tilhete - 64 300 Baigts de Béarn 06.86.96.99.39

Les Amis du temple de Baigts

Une saison

au Temple de Baigts...

Vendredi 13 mai // 20h30

Concert « Rencard avec Georges » | Gastibelza Trio
Reprises de Georges Brassens

Samedi 25 juin // 20h30

Théâtre « Le roi se meurt » | Cie de la Saligue
Pièce d'Eugène Ionesco

Vendredi 8 juillet // 20h30

Concert jazz | Daniel Brel et Laure Mollier
Musique jazz, tzigane (bandonéon et chant)

Vendredi 12 août // 20h30

Concert de gospel

Vendredi 26 août // 20h30

Concert rock | DTZ - Gorr

Samedi 17 et dimanche 18 septembre

Journées du Patrimoine

W.E. des
Fêtes de
Baigts !

2011

Les Amis
du Temple de Baigts

<http://templebaigtsdebearn.hautetfort.com>

8. Souvenirs d'antan

Je suis né à Clairac dans le Lot et Garonne, le 28 février 1915, alors que mon père était sur le front en Alsace.

De retour en 1918, mon père s'est occupé de ses pépinières de pruniers d'aube. Il expédiait des plants au Canada.

Je suis d'une famille de six enfants : deux sœurs et quatre frères. Je me souviens pendant l'occupation (j'étais réformé après une pleurésie), avec six ou sept amis nous partions à vélo, à roues pleines, avec le pique-nique pour la journée.

Le lendemain de mon certificat d'études, mon père m'a mis une fourche dans la main, pour aller au foin. Je suis resté à la ferme. Mes frères ont continué les études.

Je me rappelle de la cachette des maquisards à la Parade (bourg situé dans un coteau à sept kilomètres de chez moi), au cimetière, derrière des cyprès touffus, pour traquer les allemands : des ponts, des voies ferrées sautaient, pour éloigner l'ennemi.

Je suis arrivé à Baigts en 1946, pour épouser la sœur de Paul Domercq. De cette union, nous avons eu trois enfants, un fils qui est resté à la ferme et deux filles, parties, l'une à Amiens et l'autre à Marseille.

Je finis ma vie au Foyer Logement de Baigts.



raconté par Monsieur Paul Imbert, le 26 avril 2011

9. Etat Civil 2010



Naissances 2010

BARRERE Timéo	LABISTE Célia
BICHON Kéo David Gilles	LABISTE Florent
BRESSON Nolan	LOPEZ Soan
DUBRASQUET Noémie Maëva	LORIOT - - DUARTE Enzo Jean-Pascal Mathieu
GARROUTEIGT Justine	SAINT-ANTOINE Camille Sophie Marie
GARROUTEIGT Romane	TANFIN Lukas
LABISTE Camille	



Mariages 2010



ACACIO David	&	DULAU Marion
CASTAINGTS Jean Pierre	&	SALLENAVE Bernadette Marie Henriette
CERBE Damien	&	LAUILHE Céline
VIGNAL Jean Bernard Abel	&	DE SEABRA Virginie Anne



Décès 2010

BAILLET Pierre André
BÉDOURET Pierre-Maurice
CASSAGNE Jean
COLORADO Régine Huguette Marie
DEPEYRIS Berthe
LABISTE Joseph
RICARRÈRE Yvette Marguerite
SAN AUGUSTIN Estéban Daniel François



10. Site Internet - communication

Il est en ligne !

Le site internet de la commune de Baigts de Béarn est en ligne depuis quelques jours. Vous y retrouverez les informations sur la vie du village.

Un agenda des activités et manifestations est en cours de réalisation, merci aux associations de nous faire part des informations qu'elles souhaitent y voir figurer. Nous avons volontairement limité l'interactivité du site pour éviter des interventions trop fréquentes.

Nous vous remercions par avance pour l'indulgence que vous accorderez aux quelques imperfections inévitables sur une première version. Nous attendons par contre vos observations, idées et suggestions afin qu'il réponde mieux à vos attentes.



Film « Le Passage »

En collaboration avec la Cyber Base, nous avons réalisé le film de présentation de la commune de Baigts de Béarn avec la participation des enfants de l'école et des habitants-acteurs que nous remercions vivement.



Vous pouvez visionner le film depuis la page d'accueil du site de la commune où sur le site de la C.C.C.O (page de la commune de Baigts de Béarn).

Sur la « piste de Magot »

Toujours en collaboration avec la Cyber Base, nous avons caché un joli magot dans un lieu insolite de la commune. Saurez-vous le découvrir en suivant les étapes suivantes ?

- Vous vous gardez près de l'église, dans ce jardin en cours d'aménagement.
- Dirigez-vous vers le centre du village.
- Passez devant cette plaque qui correspond à la formule mathématique :
(2011-97) – (2011-93)
- Partez en mission.
- Vous êtes riverains, allez vous informer au point " Vaths" .
- Vous ne passez pas sur le Tarn mais empruntez quand même le pont.
- Vous êtes à proximité de l'épicerie, mais pas besoin de ravitaillement, souriez, vous êtes filmé en prenant l'impasse du caniveau. Continuez vers les anciens fossés de fortifications.
- Passez les caraïbes et prenez le portail à droite, montez les six marches. Vous êtes à la salle du " turet " face à la grotte.
- Traversez sur les pas de Napoléon et empruntez à contre-sens l'allée du célèbre douanier en appréciant les cris des enfants pas sages. Passez sur la planche du fakir. Le douanier vous confirme son nom. Plus loin repassez sur la planche du fakir " vent de Bernard ".
- A droite empruntez le chemin bien classé entre les deux colonnes. Ce chemin privé ne l'est pas pour vous aujourd'hui. Remontez cette allée bordée en partie de justiciers.
- A l'angle de l'arbre semi-couché, observez et rejoignez la forêt du délice des pandas bien encadrée par les deux séquoias pour atteindre ce lieu de repos. Là, cherchez et vous trouverez le magot au pied des arbres enlacés. Cherchez, prenez un billet et rangez.



Pour amasser un gros magot, rendez vous sur le site de la Cyber Base pour trouver ceux cachés par les autres communes du canton.

11. Jeux

Trouvez les 5 différences



Sudoku

Facile

	4	6			1		5	3
2			3	6				4
			2		1	7		
8	2				7			
	4	7	2	5				
	3			9	2			
	3	8	7					
1			5	3				9
9	6		8			3	2	

Difficile

	2		4			3		6
		1	6			4		
				5				8
4			5					
	5	9	2		7	1	6	
				4				9
9			5					
	8			3		6		
7	3				2		8	

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
I											
II		■									■
III			■						■		
IV				■				■			
V					■			■			
VI						■					
VII				■				■			
VIII					■			■			
IX		■							■		
X											■
XI											
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11

Vertical

I. Indispensable à la cuisine du sud-ouest (3 mots 7-1-3). 2. Ils payent leurs repas en dinars. 3. Queue de cerise. Peut être fragment de chocolat. Initiales d'un grand chef roannais. 4. Démonstratif mais désordonné. Entame de saucisson italien. On peut vous y servir un petit en-cas. 5. Pièce de viande. La toque est celle du chef. 6. Préparez les mouillettes (3 mots 5-2-4). 7. Pas entièrement neuves. Distingue un produit de la mer. 8. Pour payer une omelette norvégienne. Abrégé pour un vin de terroir. La chalutier peut y reposer. 9. Phonet : Apprécie. Le serrement du jus de pommes entre autres. 2 gouttes de soda. 10. Nettoierai ses dents après le repas. 11. Quoi de plus pur pour la cuisine (3 mots 3-2-6).

Horizontal

I. Plutôt la bonne que la grosse bouffe. II. On ne l'est pas si c'est excellent. III. Phonet : Pas encore. Cuit à l'étouffée. Pas tout à fait cuit. IV. La colère de Vatel. Ils servent avec des bouteilles vides. L'ail parfum beaucoup sa cuisine. V. Ils travaillent la terre nourricière. Origine d'une spécialité pour assiette anglaise. VI. Composants de certains fours. VII. Le chef y trouve sa marchandise. Le barbecue de l'arène. VIII. Un fond de Muscadet. Pour garnir une tartelette. On n'y ignore pas la sauce béarnaise. IX. Le repas du matin. Sur un plateau de fruits de mer. Phon : La veille. X. Où St Honoré cotoie St Nectaire. XI. Ce qu'on désire que soit le steak (2 mots 5-5).

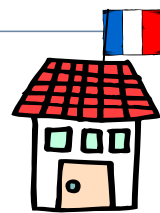
12. Vie pratique - Services

● Mairie :

Ouverture du lundi au vendredi de 10h à 12h

☎ 05.59.65.33.09 / 📠 : 05.59.65.33.13

✉ commune-baigts-de-bearn@wanadoo.fr



● Multiple rural : Mr et Mme Labaste

Ouverture : du lundi au vendredi de 7h à 12h15 et de 16h30 à 19h 00
le samedi de 8 h à 12 h 15 et de 16 h30 à 19 h 00
le dimanche de 8h à 12h (fermé le mercredi après-midi)

☎ 05.59.65.33.04



● Salon de coiffure : Insolit Hair

mardi-jeudi-vendredi 9-12 h & 14-18 h / mercredi 14-18 h - samedi 9-12 h & 13h30-16h30

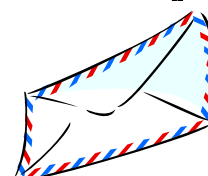
☎ 05.59.65.24.29



● La Poste

Ouverture du lundi au samedi de 8h30 à 12h

☎ 05.59.65.32.39



● Bibliothèque :

Ouverture : mercredi de 10 h 00 à 12 h 00
jeudi de 15 h 30 à 16 h 30

vendredi de 17 h 00 à 18 h 30
samedi de 10 h 00 à 12 h 00

☎ 05.59.65.32.24



● Taxi : ALONI Taxi – Nicolas BOUIC

24h/24 h – 7j/7j – toutes distances – 64 300 Baigts de Béarn

☎ 06-09-45-35-05



● Médecins: Dr Anne RAMOS-CAZALIS et Jean-Claude RAMOS

Consultations libres de Anne RAMOS : ☐ mardi 17h-19h ☐ mercredi : 9h-12h ☐ jeudi 9h-11h ☐ samedi 10h-12h

Consultations libres de Jean Claude RAMOS : ☐ lundi-jeudi-vendredi : 13h30 – 15h / 17h– 19h ☐ mardi : 8h-11h

Consultations sur Rendez Vous de Anne RAMOS : ☐ lundi- vendredi : 9h-11h ☐ samedi : 8h-9h15

✉ : 1134, RN 117

☎ 05.59.65.31.74



● Infirmières (soins à domicile) :

Anne Petitot : ☎ 05.59.65.32.03

Christine Chauvin : ☎ 05.59.65.32.03

Véronique Suhas ☎ 05.59.65.32.03



● Sophrologue : Sabine URBISTONDO :

Relaxation dynamique, Éveil de la Conscience, Équilibre et Harmonie, Respiration Du Bien-être, du positif au quotidien.

☎ 05.59.65.35.52/06.64.21.42.73

